

donnera naissance à l'Université Laval en 1852. Le plus ancien établissement de langue anglaise, le King's College, à Windsor (N.-É.), ouvre ses portes en 1789. En 1867, le Québec compte trois universités et 712 collèges classiques. A la même époque il existait trois universités au Nouveau-Brunswick, cinq en Nouvelle-Écosse et sept en Ontario. Des King's Colleges, semblables à celui de la Nouvelle-Écosse, sont créés au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Les Universités Queen's et Victoria, soutenues par les Églises presbytérienne et méthodiste, reçoivent alors leur charte en Ontario. Elles ont pour mission de former le clergé et un petit groupe sélect de laïcs qui désirent exercer les professions libérales. On y enseignera essentiellement la théologie, la philosophie, les humanités, la médecine et le droit.

Vers le milieu du XIX^e siècle, l'Université McGill offre pour la première fois des cours en sciences naturelles, ouvre une école normale à l'intention des instituteurs du niveau primaire et fait oeuvre de pionnier dans l'enseignement des sciences appliquées et du génie. Des changements analogues se produisent dans d'autres universités — Dalhousie à Halifax, Queen's à Kingston, et l'Université de Toronto.

Tandis que les établissements de langue anglaise s'orientent surtout vers les études pratiques et scientifiques et la non-confessionnalité, du côté français on continue d'insister sur les études classiques et la confessionnalité.

Avec le peuplement des quatre provinces de l'Ouest, d'autres structures commencent à surgir. L'exemple des collèges américains qui bénéficient de concessions de terrains donne lieu au Canada à un ferme engagement à l'égard des programmes d'extension et du service à la communauté. L'Université du Manitoba reçoit sa charte en 1877. En Saskatchewan et en Alberta, les universités provinciales sont créées respectivement en 1909 et 1908. L'Université de la Colombie-Britannique, bien que dotée d'une charte en 1908, n'ouvrira ses portes qu'en 1915. Au moment où éclate la Première Guerre mondiale, une foule d'universités canadiennes possèdent déjà leurs caractéristiques propres. Aux facultés traditionnelles de théologie, de droit et de médecine se sont ajoutées des écoles de génie, d'agriculture, de sciences forestières, d'éducation, d'art dentaire et d'économie domestique.

Après la Première Guerre mondiale, on observe une certaine expansion. En 1939, le Canada possède 28 universités, qui s'échelonnent du point de vue de la taille entre l'Université de Toronto, dont les effectifs à temps plein sont d'environ 7,000, et les établissements ayant moins de 1,000 étudiants. A cette époque, on compte environ 40,000 étudiants qui représentent 5% de la population âgée de 18 à 24 ans.

Une transformation radicale s'amorce après la Seconde Guerre mondiale. Dans le cadre du programme de réadaptation des anciens combattants, 53,000 ex-militaires s'inscrivent à l'université entre 1944 et 1951. On résout le problème immédiat des locaux par la construction de bâtiments temporaires et la création de collèges satellites. Au milieu des

années 50, les classes laissées vacantes par les anciens combattants sont occupées par un nombre croissant de diplômés des écoles secondaires. La demande d'expansion du secteur universitaire se poursuit, et elle devient particulièrement forte dans les années 60, où les effectifs grimpent de 128,600 en 1961-62 à 323,000 en 1971-72. Dans la décennie 1970 les effectifs diminuent certaines années, malgré l'accroissement soutenu de la population âgée de 18 à 24 ans.

Au début des années 70, les taux de croissance commencent à fléchir. Dans la plupart des universités les effectifs sont inférieurs aux prévisions, et de nombreux étudiants abandonnent avant l'obtention du diplôme. Les étudiants à temps partiel commencent à se multiplier plus rapidement que ceux à temps plein. On prévoit pour les années 80 une diminution des effectifs à temps plein, même si l'intérêt à l'égard des études à temps partiel et de l'éducation permanente continue à s'accroître.

Programme d'études. Pour entrer à l'université il faut en général 11 à 13 années de scolarité. Chaque établissement détermine ses propres normes et politiques d'admission. Par suite de l'abolition récente des examens provinciaux, le dossier scolaire constitue désormais le principal critère d'évaluation des candidats. D'habitude les élèves passent directement du secondaire à l'université, sauf au Québec où l'on exige le diplôme des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP). La plupart des universités admettent des étudiants d'âge mûr, même s'ils ne satisfont pas toujours aux exigences normales.

Le premier grade, ou baccalauréat, s'obtient après trois ou quatre ans d'études à temps plein. Pour s'inscrire en droit, en médecine, en art dentaire, en administration des affaires et en théologie il faut normalement avoir suivi une partie ou la totalité du programme menant au premier grade. On peut faire une distinction entre le grade général et le grade spécialisé, ce dernier exigeant parfois une année d'études de plus. Il faut détenir un baccalauréat spécialisé ou l'équivalent pour accéder à un programme de maîtrise, d'une durée d'un an ou deux selon le cas. Les candidats au 3^e cycle (doctorat) doivent avoir une maîtrise ou l'équivalent dans le domaine visé.

Certaines universités sont bilingues, notamment l'Université d'Ottawa et l'Université Laurentienne à Sudbury. L'enseignement y est dispensé en français et en anglais. Dans d'autres universités les cours sont donnés dans une seule langue, mais les étudiants peuvent présenter leurs travaux, leurs réponses d'examens et leurs thèses en français ou en anglais.

Personnel enseignant. Dans les années 60, le besoin d'expansion a nécessité un recrutement rapide et considérable. De 7,000 personnes en 1960-61, le corps enseignant à temps plein a grimpé à plus de 30,000. La plupart des nouveaux enseignants étaient de nationalité canadienne, mais un nombre important venait de l'étranger. De récentes modifications des exigences en matière d'immigration et d'emploi